



Case postale 77  
CH-2013 Colombier

## INVITATION

à la 71<sup>ème</sup> Assemblée générale et Frairie d'automne  
de la CV<sup>2</sup>N  
vendredi 18 novembre 2022 à Cressier

Mesdames, Messieurs,  
Chères compagnes, Chers compagnons,

Le Conseil de gouvernance de la CV<sup>2</sup>N a l'honneur de vous convier à la prochaine Assemblée générale et Frairie d'automne, **vendredi 18 novembre 2022, à Cressier**, selon programme suivant :

<p><b>18 h 15</b> Assemblée générale au Caveau du Château (entrée Sud du Château) <u>Les membres du Conseil de gouvernance et du Conseil des Villes et Villages siègent en tenue d'apparat</u> (le changement de tenue peut se faire sur place). <u>Les compagnes et compagnons portent leur médaille de vignolant.</u> Les personnes non constitutives de l'assemblée (conjoint, accompagnants non membres de la CV<sup>2</sup>N peuvent y assister, toutefois sans disposer du droit de vote et de parole (charte article 11).</p> <p><b>19 h 15</b> Apéritif à la Maison Vallier</p> <p><b>20 h 00</b> Dîner dans la même salle</p>
--

A la page suivante vous trouverez le menu, ainsi que le bulletin d'inscription et en annexe l'ordre du jour de l'assemblée générale. **La participation à l'assemblée générale et à l'apéritif est libre, par contre pour le repas de la frairie l'inscription est nécessaire.** Le bulletin d'inscription se trouvant à la page suivante est à nous retourner pour qu'il soit en notre possession le **30 octobre 2022**.

Les documents concernant l'assemblée générale seront envoyés ultérieurement par courriel. Pour les personnes qui ne disposent pas d'une adresse e-mail ils seront envoyés par poste et sur demande.

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer à cette prochaine manifestation, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, Chères compagnes et Chers compagnons, nos meilleures salutations.

CV<sup>2</sup>N

Le gouverneur  
Michel Tardin

Le surintendant  
Jean Panes

contact : Jean Panes  
Tél : 078 637 98 61  
e-mail : info@vignolants.ch

## CV2N - Frairie d'automne - Vendredi 18 novembre 2022 à Cressier

Pour le dîner, Mesdames Florence Veloso & Françoise Pressi-Wenger, Le Silex à Hauterive, nous concocteront le menu suivant :

**Fraicheur de palée aux petits légumes  
et filets de perches fumées**

*Sauvignon blanc 2021 du Domaine  
Hôpital de Soleure, Le Landeron*

\*\*\*

**Œuf parfait aux truffes  
et son émulsion de topinambour**

*Chardonnay barrique 2021 de  
L'Encavages des Trois-Rods, Laura Udriet, Boudry*

\*\*\*

**Filet de bœuf Angus, sauce au Pinot Noir,  
Tatin d'échalote confite**

*Pinot Noir barrique 2020 de  
Dimitri Engel, Saint-Blaise*

\*\*\*

**Fromages de la région et pain aux noix**

*Pinot Noir barrique 2020 de Dimitri Engel  
ou Chardonnay barrique 2021 de Laura Udriet*

\*\*\*

**Mousse de marrons, crémeux chocolat,  
kakis et poire**

*Mousseux Bouvier rosé demi-sec  
Neuchâtel AOC*

\*\*\*

*Café/Thé et mignardises*

----- à découper -----

### COMPAGNIE DES VIGNOLANTS DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS - CV<sup>2</sup>N Frairie d'automne - Vendredi 18 novembre 2022 à Cressier

#### **BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner pour qu'il soit en notre possession le 30 octobre 2022**

Le montant de participation à la Frairie d'automne 2022, comprenant l'apéritif, le repas, les vins et cafés, est fixé à Fr. 135.- par personne. **A réception de votre inscription, servant en même temps de confirmation d'inscription, nous vous ferons parvenir un bulletin QR pour le paiement, svp à effectuer d'ici au 13 novembre 2022.**

Des inscriptions tardives ne pourront être retenues que dans la mesure des disponibilités.

Les éventuelles **annulations** d'inscription ne pourront être prises en considération que si elles sont en notre possession **au plus tard le 9 novembre 2022 à midi**, à défaut nous devons facturer le montant annoncé.

Si inscription commune ou confrérie = Commune, Confrérie de : \_\_\_\_\_

Nom et prénom pour les  
inscriptions individuelles : \_\_\_\_\_

Soit au total : \_\_\_\_\_ personnes

Souhait d'être à table avec : (selon possibilité) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Le présent bulletin peut être envoyé : - par poste CV<sup>2</sup>N, Case postale 77, 2013 Colombier  
- par e-mail info@vignolants.ch ou wyser.panes@gmail.com



*Case postale 77  
CH-2013 Colombier*

**INVITATION**

**Les Communes membres de la CV2N,  
Les membres du Conseil des Villes et Villages de la CV2N  
Les compagnes et compagnons vignolants,  
sont invités à participer à la 71<sup>ème</sup> assemblée générale de la Compagnie,**

**vendredi 18 novembre 2022, à 18 h 15  
à Cressier, Caveau du Château (entrée Sud)**

**Ordre du jour**

1. Appel, selon listes à disposition.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 novembre 2021 à Cornaux,  
*envoyé le 8 décembre 2021.*
3. Rapport oral du Gouverneur.
4. Rapports oral du Grand Maître des Clefs (voir \*) et de vérification des comptes.
5. Approbation des rapports présentés, des comptes de l'exercice et décharge au Conseil de  
gouvernance, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes.
6. Budget et contribution des membres pour le nouvel exercice (voir \*).
7. Divers.
8. Clôture de l'assemblée et passation des pouvoirs pour l'exercice 2022-2023.  
(Olivier Bovey gouverneur - Michel Tardin vice-gouverneur).

Au nom du Conseil de gouvernance  
Le Gouverneur                                  Le Surintendant  
Michel Tardin                                  Jean Panes

Les personnes non constitutives de l'assemblée (conjoint, accompagnateurs) peuvent y assister, sans  
toutefois disposer du droit de vote et de parole (charte article 11).

\* documents seront envoyés par courrier séparé,  
envoi sur demande pour les personnes qui ne disposent pas d'une adresse e-mail

A l'issue de l'assemblée déplacement à la Maison Vallier pour l'apéritif

contact : Jean Panes  
Tél : 078.637.98.61  
e-mail : info@vignolants.ch